



ÉDITO

Le mot du directeur

L'agriculture et l'agro-alimentaire restent des socles solides de l'économie ultra-marine, ils ont des capacités de développement extrêmement importantes et prometteuses. Cela s'est confirmé avec le recul d'une crise économique majeure liée à la pandémie mondiale Covid 19 qui a démontré une fois encore l'importance de la production locale pour les marchés locaux. Que cette lettre soit l'occasion de saluer l'engagement formidable de l'ensemble du secteur pour le maintien, voire le développement même dans ces conditions extraordinairement difficiles, de la production, de la transformation, de la distribution dans tous les territoires français des outre-mer. Cela s'est fait au prix de mobilisation, d'imagination, d'inventivité de tous. Contrairement aux diagnostics les plus sombres, l'alimentation a été garantie et la place de la production locale a été confortée voire renforcée.

Certaines filières ont connu des difficultés accrues, je pense à l'horticulture, aux productions de fruits expédiées en métropole, au secteur avicole, l'Etat français et l'Europe continueront à être à leurs côtés, comme ils l'ont été depuis le début de la pandémie, pour les aider à passer des étapes très complexes.

La force d'une stratégie, d'une politique publique partagée, est de ne pas faillir lors de turbulences. A cet égard, les orientations tracées par le Président de la République en octobre dernier réaffirmant la priorité à l'autonomie alimentaire des territoires ultra marins, à l'excellence environnementale attendue, à la nécessaire création de valeur pour les agriculteurs, à la structuration économique non seulement ne sont pas démenties, mais au contraire renforcées, avec la prise de conscience collective des risques et des impasses liées à une dépendance alimentaire extérieure excessive.

Quelques jours à peine avant le confinement, j'ai eu le plaisir de rencontrer lors du SIA, de très nombreux acteurs des outre-mer. J'ai pu mesurer combien ces magnifiques territoires sont des viviers d'opportunités et surtout de projets. Ce sont de formidables exemples pour l'agriculture française.

Jacques ANDRIEU @

SOMMAIRE

Édito

Le mot du directeur

p.1

Dossier : Covid 19. Un choc et des enseignements à tirer.

p.1/2

Vécu et quelles conséquences dans les outre-mer.

Une mobilisation exceptionnelle de l'ODEADOM pendant la crise.

Organisation de l'Etat et de ses services

p.2

pour les outre-mer agricoles en juillet 2020.

Mouvements récents à l'ODEADOM

p.2

Un territoire en lumière : Mayotte

p.3/4

Carnet : agendas, événements, publications

p.4

La reprise de la lettre Océane

Cette publication au nom évocateur de l'archipel France qui est l'ADN de l'ODEADOM date déjà de 1997, c'était à l'initiative du directeur de l'office, Francis Lefèvre et avec l'appui de son président Jean Guellac qu'elle était née, avec une simple ambition d'information large de tous les partenaires de l'office. 23 ans plus tard, la lettre a connu des parutions très irrégulières mais force est de constater que l'on n'a pas dans le paysage de publication agricole ultramarine générale alternative, ce qui a motivé cette reprise, avec un focus qui se veut concret, pratique, informatif. L'ODEADOM reste soucieux évidemment de l'utilité de cette diffusion et sera à l'écoute attentive de ses lecteurs pour toute suggestions quant à son évolution. Bonne lecture.

DOSSIER : COVID. 19. Un choc et des enseignements à tirer

Vécu et conséquences dans l'agriculture des outre-mer.

L'agriculture ultramarine a été impactée sur différents plans.

- Les exploitations et industries agroalimentaires ont subi des pénuries de personnel (exerçant son droit de retrait devant le manque de matériel de protection, malade ou en garde d'enfant, ou encore absent du fait des restrictions de circulation pour la main d'œuvre non locale), ce qui a pu entraîner un ralentissement des activités, une diminution de production ou encore une dégradation de l'état des parcelles
- Les habitudes de consommation ont été bouleversées. Les marchés étant fermés au début du confinement, le consommateur s'est reporté sur les GMS pour acheter essentiellement des produits stockables, emballés (ex : viande en barquette) ou garantis sans risque de contamination (ex : banane, protégée par sa peau). D'autres produits ont été plus difficiles à écouler, faute de structure pour (ex : pour la filière horticoles) ou de demande (ex : pour certains fruits en Guadeloupe). Les producteurs, ayant déjà perdu le débouché de la restauration hors domicile, ont donc diversifié leurs modes de commercialisation (mise en place de drive, de paniers...) et ont signé des chartes avec la distribution pour mettre en avant les produits locaux. La réouverture de certains marchés sur dérogation a permis de revenir à une situation plus normale.

A retenir l'élément essentiel qui est que partout la sécurité et la sûreté alimentaire ont été préservées.



ODEADOM

Office de développement
de l'économie agricole d'outre-mer

• Si le maintien du transport maritime a permis d'éviter les ruptures de chaîne, la diminution drastique du trafic aérien et la hausse du coût de ce mode de transport quand il a été possible ont pénalisé les filières qui en dépendent pour l'exportation des productions ou pour l'importation de matières premières (poussins d'un jour, œufs à couver, produits vétérinaires, semences mais aussi pièces de maintenance pour les industries). Les premières ont parfois pu s'adapter en écoulant leur production auprès de transformateurs locaux, mais des destructions ont également eu lieu. Pour les secondes, les évaluations d'impact sont en cours.

Tous les DOM et toutes les filières n'ont pas été touchés de la même façon par ces difficultés. Les services de l'État, collectivités, chambres d'agriculture et professionnels ont été pleinement mobilisés pour y pallier. Des aides ont été débloquentées et des demandes d'activation des circonstances exceptionnelles du POSEI ont été faites et ont eu une réponse de principe favorable. La réponse à l'urgence a nécessité la création d'instances de dialogue régulières, de rapprochements entre acteurs (entre les professionnels et les GMS par exemple) et a mis à l'épreuve la réactivité et l'adaptabilité des filières et administrations. Certains volets perdureront et seront capitalisés.

Cette crise met en lumière certaines problématiques, déjà repérées comme stratégiques, à commencer par celle de l'autosuffisance alimentaire des territoires. Se pose aussi la question des marchés de dégagement que représentent les DOM pour les produits stockés en métropole et arrivant à moindre coût dans les territoires, au détriment des productions locales. Des travaux sont déjà engagés sur ces deux points.

Une mobilisation exceptionnelle de l'ODEADOM pendant la crise.

L'ODEADOM, comme l'ensemble des administrations et établissements publics a vécu une période très particulière, souvent difficile mais au cours de laquelle toutes les équipes ont été mobilisées et ont eu à cœur de maintenir leurs missions de service public. D'abord en assurant les paiements des aides nationales et européennes, soucieux avant tout de ne pas de rajouter de difficultés pour des partenaires déjà lourdement affectés. 22.3 M€ d'intervention ont ainsi été versés aux bénéficiaires entre le 17 mars et le 11 mai, dont 8.8 M€ de crédits européens et 11.5 de crédits nationaux), avec un rythme en tout point équivalent aux années précédentes. Mais aussi en maintenant activement son rôle d'éclairage et de concertation avec les acteurs et filières ultramarines, quatre réunions audio exceptionnelles des comités sectoriels ont été organisées et des réunions visio et audio avec les administrations ultramarines ont été organisées à un rythme soutenu, généralement bihebdomadaire.

Les remontées d'information et échanges ont été intensifiés pour suivre les situations et identifier les volets les plus critiques.

Au plan pratique, les équipes étaient presque exclusivement en travail à distance, avec des solutions de télétravail immédiatement multipliées et déployées. Le retour à un travail sur site à Montreuil s'étant effectué progressivement à compter de la mi-mai. Les agents en charge des contrôles dont les missions de base de vérifications de terrain ont été interrompues pendant la période, se sont investis avec engagement dans des tâches complémentaires, y compris au service des autres équipes de l'établissement.

Les missions ont donc été assurées sans rupture. La période a été source d'expériences nouvelles que l'établissement aura à cœur de capitaliser. Comme partout, cela s'est fait au prix de souplesse, d'inventivité et de mobilisations exceptionnelles.



© Odeadom



© Odeadom

Organisation de l'Etat et de ses services pour les outre-mer agricoles en juillet 2020

Avec la création de la délégation interministérielle à la transformation agricole des outre-mer fin 2019, certaines réorganisations administratives ont été effectuées. Le délégué interministériel est M. Arnaud Martrenchar, son adjoint est Jean Bernicot.

Coté ministère de l'agriculture et de l'alimentation, les directeurs généraux adjoints se voient chargés du suivi des questions ultramarines. Pour la DGPE, interlocuteur central de l'ODEADOM, c'est M. Philippe Duclaud qui en est en charge. M. Jean Marc Landelle assure la mission de coordination pour l'outre-mer à ses côtés.

Coté ministère des outre-mer, la DGOM est en charge de l'ensemble des dossiers, dont l'agriculture, sous la direction d'Emmanuel Berthier. M. Mikael Quimbert, adjoint au sous-directeur des politiques publiques suit les questions agricoles, lesquelles sont traitées au sein du Bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes dirigé par M. Kevin Poveda.

Dans les outre-mer, un certain nombre de nominations récentes ont eu lieu. La situation en juillet 2020 est la suivante :

Territoire	Préfet	DAAF (ou DTAM ou DEAAF)	DAAF adjoint
Guadeloupe	M. Gustin	M. Vedel	Mme Bellemain
Guyane	M. Del Grande	M. Van Vaerenbergh	
Martinique	M. Cazelles	Mme Bouyer	M. Pfister
Mayotte	M. Colombet	M. Wybrecht	M. Gout
La Réunion	M. Billant	M. Augier	M. Guizard
St Pierre et Miquelon	M. Devimeux	M. Guillot	M. Roux

A noter une nouvelle structuration en Guyane où l'agriculture est intégrée aux compétences de la direction générale territoires et mer, le DGTM adjoint Pierre Papadopoulos y suit les sujets agricoles.

Mouvements récents à l'ODEADOM

Nomination du nouveau directeur Jacques Andrieu, en décembre 2019, et de la directrice adjointe Valérie Gourvenec en mars 2020.

Nomination de la chef de service « diversification végétale et animale » Laure Lacour, de la chef de service adjointe grande culture Sandrine Cheillon en mars 2020.

Arrivée dans les services de Chloé Kempen, Nolwenn Le Doaré, Michel Huguet, Dany Hamdan, Leslie Bonnal.

Départs de Jean-Pierre Eugénie, Patricia Rémond, Esther Bouanga-Boukinda.



UN TERRITOIRE EN LUMIÈRE : MAYOTTE

La rédaction de la lettre Océane a fait le choix pour ce nouveau numéro d'un éclairage spécifique sur l'archipel de Mayotte. La situation sanitaire y est aujourd'hui bien plus délicate qu'ailleurs et les situations sociales sont également complexes.

L'agriculture y occupe une place essentielle, avec un grand nombre de familles impliquées dans l'activité. Et les enjeux y sont énormes, en termes de production, de qualité, de formation, d'organisation économique. Sans doute un des défis les plus lourds pour la politique agricole ultra marine.

Chiffres clef

Nombre d'exploitations agricoles	15 600
Surface agricole utile (ha)	20 000 ha
Valeur totale de la production agricole	109 M €€
Principales productions	Banane verte, fruits, manioc

Le mot du directeur de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt de Mayotte, Bertrand Wybrecht

Plus jeune département français et région la plus densément peuplée après l'Île de France, Mayotte doit faire face à de nombreux défis : collectivités à accompagner, infrastructures (éducation, santé, sport, culture...) à développer, secteur privé à dynamiser, environnement exceptionnel à préserver. La transformation rapide des modes de vie nécessite une adaptation des modes de production agricole pour répondre aux nouveaux marchés que sont la restauration collective, notamment scolaire (100.000 jeunes scolarisés sur une population totale de 280.000 habitants), et le développement des grandes et moyennes surfaces de distribution.

Si la pratique des jardins familiaux d'autoconsommation semble avoir fortement régressé entre le recensement agricole de 2010 et le recensement général de la population de 2017 (de 15700 à 9100 ménages concernés), la contribution de la production locale à la satisfaction des besoins alimentaires locaux reste importante dans certains domaines (banane plantain, manioc, œufs, fruits et légumes). Dans un contexte démographique et économique très dynamique (chaque année 3,8% de croissance démographique et 4,5% de hausse du pouvoir d'achat individuel), il est important qu'un secteur agricole moderne émerge pour approvisionner les secteurs jugés les plus intéressants de la consommation alimentaire : fruits et légumes, banane plantain, œufs et volailles de chair, produits de consommation festive (viande et lait de zébu, lait de coco),...

Le volet Mayotte du POSEI et le PDR Mayotte ont été conçus dans cet esprit, en permettant à la fois aux petites exploitations traditionnelles d'être accompagnées vers une insertion dans l'économie formelle au travers d'une aide à la surface cultivée (1500 bénéficiaires chaque année) et à ceux qui veulent participer à la transformation de l'agriculture mahoraise d'investir dans leur outil de production individuel et dans des outils de transformation collectifs qui permettent de répondre aux nouvelles demandes du marché.

La préparation de la nouvelle programmation européenne est l'occasion de tirer un premier bilan des activités menées depuis l'entrée de Mayotte en 2014 dans l'Union Européenne. Malgré les difficultés d'accès pour les petits producteurs aux fonds FEADER, un certain nombre de projets collectifs structurants ont émergé (filière volaille de chair, filière fruits et légumes et filière laitière en particulier).

Les Etats Généraux de l'Agriculture, qui se dérouleront entre juillet et octobre 2020, seront l'occasion de partager ce bilan et d'esquisser de nouvelles perspectives pour les années à venir.

Conséquences du COVID sur l'agriculture mahoraise

Le COVID à Mayotte s'est traduit par des difficultés d'approvisionnement en produits agricoles (poussins, alimentation animale, vaccins, semences maraîchères...) et alimentaires, mais la rupture a été évitée grâce notamment à la formation d'un pont aérien avec La Réunion et à la mise en place d'un dispositif de suivi quotidien basé sur la collaboration entre les professionnels et l'administration. Comme ailleurs, les marchés ont d'abord été fermés avant de rouvrir fin avril en période de Ramadan, à la fois pour aider les producteurs à écouler leur production et parce qu'une partie de la population a l'habitude de s'y approvisionner. Par ailleurs, les agriculteurs, moins présents dans leurs champs, ont subi une recrudescence de vols.

Sur le plan alimentaire, la perte de revenus liés à l'économie informelle, mise à mal par la crise sanitaire, conjuguée à la fermeture des écoles, lieux assurant une distribution alimentaire pour les enfants, ont remis la question de la faim sur le devant de la scène. Une aide alimentaire a ainsi été mise en place pour les personnes en difficulté.

La pandémie particulièrement surveillée à Mayotte

L'ARS appelle à la vigilance car le COVID 19 circule toujours activement sur le territoire de Mayotte. Le nombre d'hospitalisations en médecine et en réanimation ne diminue pas.

Nombre de cas confirmés de Covid 19	2603
Patients officiellement guéris	2325
Hospitalisations de patients Covid 19	34
Décès depuis le début de la crise Covid	33

Les équipes de l'ARS, de Santé Publique France et de la CSSM mobilisées ensemble pour casser les chaînes de transmission du virus et la survenue de cas groupés de Covid-19 sur le territoire, aux côtés des médecins hospitaliers et libéraux



Un Reportage sur le terrain par Elise Cantelé, directrice de la coopérative UZURI WA DZIA

recueilli par Chloé Kempen



- Quelle est la situation de Mayotte en ce moment ? Comment est l'ambiance et comment sont gérés les différentes crises actuelles ?

Vaste question ! A l'heure actuelle, le ramadan est passé et quelques mesures de déconfinement sont annoncées. Cependant, on sent bien que l'épidémie n'est pas finie ici. C'est un peu flou : on ne peut pas dire que le confinement a été réellement suivi par la population car certains n'en avaient pas les moyens. Comme vous avez pu en entendre parler, le confinement a eu un effet dramatique dans certains quartiers. L'économie informelle a une place importante à Mayotte et, bien que les contrôles se soient rapidement atténués, la situation a grandement impacté l'île. La montée de l'insécurité s'est fait ressentir dans certains quartiers, ce qui arrive malheureusement fréquemment, avec ou sans épidémie...

- Comment le secteur agricole réagit-il à l'épidémie ?

Comme toujours à Mayotte, la résilience et l'adaptabilité sont de mises ! Chaque structure a dû s'adapter au mieux. Des marchés ont été organisés dans le respect des règles de distanciation sociale. Pour notre part, les manzarakas (grands mariages traditionnels) étant tous annulés nous avons commercialisé la totalité de notre production via les GMS. Ce marché est vraiment une aubaine pour la filière lait... Il a fallu faire sans !

- Comment les activités de la coop ont-elles vécu la crise épidémique ?

L'activité qui a été la plus impactée concerne la commercialisation. Sur les autres activités (collecte, transformation), il n'y a pas eu de gros impacts : nous travaillons avec un produit sensible et fragile qui nécessite le respect de règles d'hygiène strictes et rigoureuses en tout temps. Ce qui a vraiment été compliqué c'est la gestion des salariés : entre l'épidémie de dengue, l'épidémie de covid et la garde d'enfants pendant le confinement, il a vraiment été compliqué de maintenir un effectif constant... Disons surtout que les adhérents ont beaucoup bossé.

- Quels sont les besoins du moment pour Mayotte et la coop, selon toi ?

Les besoins pour Mayotte sont énormes, avec ou sans cette crise. Que ce soit les systèmes de santé ou d'éducation, notre île souffre. Le manque d'infrastructure se comble petit à petit mais jamais assez vite au regard de l'augmentation de la population... Nous sommes cependant fiers d'œuvrer pour ce développement.

Pour la coopérative, je suis assez confiante. Le lancement de l'activité a entraîné une forte implication des éleveurs adhérents et des structures partenaires. D'un point de vue économique, l'impact est certain avec l'annulation des manzarakas. De surcroît, nous n'avons pour l'heure pas pu bénéficier des aides de l'État ou du département. Nous rêvions mieux comme démarrage...

Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des outre-mer, les événements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître nos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
2, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex - Tél. : 01 41 63 19 70
odeadom@odeadom.fr - Directeur de la publication : Jacques Andrieu - Rédacteur en chef : Stéphane Joret - Conception, réalisation : Absinthe, www.absintheandco.com



© Odeadom

► CARNET : Agendas, Événements, Publications

Ça s'est passé en 2020

- > Réunion ministérielle **Ecophyto** le 7 janvier
- > Réunion du **comité de transformation agricole des outre-mer à La Réunion** les 28 janvier, 20 février et 26 juin
- > **Salon SAGASDOM** de la gastronomie des outre-mer 31 janvier au 2 février
- > **Colloque vanille** organisé au Ministère des outre-mer le 19 février
- > **Réception au palais de l'Elysée des acteurs agricoles de l'outre-mer** le 21 février
- > Le **conseil d'administration de l'office** s'est tenu le 24 février sous la présidence de Louis Daniel Bertome, de manière exceptionnelle sur le site du SIA. Au menu notamment un débat sur la mise en place des crédits d'intervention nationaux et sur les travaux liés au chantier de transformation agricole des outre-mer, en présence de Arnaud Martrenchar
- > L'ODEADOM était présente cette année encore au **salon international de l'agriculture-SIA** avec un stand animé au cœur de l'espace 5.1 des outre-mer français. De nombreuses rencontres y ont eu lieu, notamment avec les présidents des chambres d'agriculture des différents territoires. Le premier ministre y a fait une visite remarquée en présence des ministres de l'agriculture et des outre-mer. A été signé sur le stand en présence de Mme Girardin le protocole de stratégie 4 pour 1000 pour les outre-mer. Un **colloque ODEADOM** était organisé le 25 février sur le thème de l'emploi dans les outre-mer.
- > **Rencontre des chambres d'agriculture des DOM** le 25 février au SIA
- > **Conseil d'administration du CIRT DOM** le 26 février à Paris
- > **Rencontre annuelle des RITA** le 28 février au SIA
- > Réunion **comité sectoriel canne sucre rhum** le 2 mars et le 2 juillet sous la présidence de Florent Thibault
- > Réunion **comité sectoriel production végétales de diversification** les 27 mars, 16 avril et 1er juillet sous la présidence de Joël Sorres
- > Réunion **comité sectoriel productions animale** les 26 mars, 21 avril et 30 juin sous la présidence de Jacques Crozilhac

A venir dans les prochaines semaines, prochains mois

- > Les 13 et 14 octobre, **assises économiques des outre-mer** à Paris SIAL du 18 au 22 octobre
- > Réunion du **conseil d'administration de l'ODEADOM** à Montreuil les 23 et 24 novembre 2020. Ce sera la première réunion de la nouvelle mandature de ce conseil 2020-2024. Les nouveaux administrateurs seront nommés au second semestre 2020. Le président sera proposé par le conseil lors de cette première réunion.

Publications

- > Le **rapport annuel d'exécution du programme POSEI France 2019** a été publié en avril 2020, il est disponible sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr
- > Le **rapport d'activité 2019** de l'ODEADOM a été publié en juillet 2020, il est disponible sur le site de l'office et sur demande.
- > Les notes de l'**observatoire agricole des outre-mer** sont disponibles sur le site de l'ODEADOM et régulièrement mises à jour.